

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2020**

23 avril 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Troisième session**

New York, 29 avril-10 mai 2019

**Note verbale datée du 23 avril 2019, adressée au Président  
du Comité par le Gouvernement japonais**

**Document de travail présenté par le Japon**

Le Gouvernement japonais présente ses compliments au Président de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte d'appels intitulé « Appel de Kyoto », élaboré par le Groupe d'éminentes personnalités pour une progression réelle du désarmement nucléaire (voir annexe).

Créé en 2017 par le Gouvernement japonais, ce groupe a pour principale vocation d'examiner les difficultés liées au désarmement nucléaire, telles que la détérioration de la sécurité internationale et la profonde divergence concernant les approches à adopter pour parvenir à un monde sans armes nucléaires, non seulement entre les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires, mais également entre ces derniers.

Le Groupe est chargé de présenter des recommandations sur les mesures concrètes que devrait prendre l'ensemble de la communauté internationale pour faire réellement progresser le désarmement nucléaire. Les membres du Groupe ont participé aux débats à titre personnel et ne représentent aucune organisation spécifique ni aucun pays.

Dans un premier temps, les membres du Groupe ont formulé en mars 2018, après deux rencontres à Hiroshima puis à Tokyo, des recommandations dans lesquelles ils ont mis l'accent sur les activités qu'il était urgent de mener à court terme pour jeter des ponts entre les États aux vues divergentes. En avril 2018, à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, le Ministre des affaires étrangères, Taro Kono, s'est déclaré convaincu que ces recommandations seraient une référence utile pour la communauté internationale.

Dans un deuxième temps, le Groupe a tenu deux réunions, à Nagasaki et à Kyoto, durant lesquelles il a poursuivi ses échanges sur les mesures que la communauté internationale devait prendre pour faire progresser le désarmement



nucléaire dans les circonstances actuelles, échanges qui ont donné lieu à l'« Appel de Kyoto ».

Le 16 avril 2019, à Tokyo, le Groupe a présenté au Ministre des affaires étrangères le texte de l'Appel, document final établi à l'issue des échanges tenus de la seconde phase de ses travaux.

Le Gouvernement japonais est d'avis que ces appels, par lesquels le Groupe tente de faire converger différentes approches du désarmement nucléaire, pourraient être une référence utile à la communauté internationale, et demande que le texte soit distribué comme document de travail de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020.

## Annexe

### **Appel de Kyoto émis par le Groupe d'éminentes personnalités pour une progression réelle du désarmement nucléaire**

#### **Appels formulés dans la perspective du processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020**

L'année 2020 marque le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le vingt-cinquième anniversaire de sa prorogation pour une durée indéfinie sur le fondement d'un bloc composé de trois décisions et de la résolution sur le Moyen-Orient. Ce Traité est la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire, du désarmement nucléaire et de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et représente un élément fondamental de l'architecture de la paix et de la sécurité collective mondiales, au même titre que les normes relatives au renoncement à l'agression et au règlement pacifique des différends et que le bon fonctionnement du Conseil de sécurité.

Attendant avec intérêt la tenue de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020, le Groupe d'éminentes personnalités pour une progression réelle du désarmement nucléaire, réuni à Nagasaki et à Kyoto, constate avec une vive préoccupation la dégradation constante de la situation du désarmement nucléaire, qui met en danger la paix et la stabilité internationales.

Le Groupe d'éminentes personnalités pour une progression réelle du désarmement nucléaire exhorte donc la communauté internationale à réaffirmer ce qui suit :

1. Le principe fondamental reste l'engagement sans équivoque de la part des États dotés d'armes nucléaires à parvenir à l'élimination complète de leurs armes nucléaires et par là même au désarmement nucléaire que tous les États parties se sont engagés à réaliser en vertu de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui représente l'un des fondements du régime de ce Traité, tel que défini par consensus dans les documents finals des conférences de 1995, 2000 et 2010.

Le Groupe souligne ce qui suit :

2. Il est indispensable, pour asseoir solidement les fondations d'un monde plus stable, plus sûr et plus prospère :

a) de maintenir et préserver les traités et accords bilatéraux et multilatéraux de maîtrise des armements nucléaires définissant notamment les modalités de surveillance et de vérification ;

b) de respecter toutes les obligations et tous les engagements découlant des traités et accords de maîtrise des armements nucléaires et de désarmement nucléaire, et d'utiliser les mécanismes existants pour remédier aux problèmes liés au non-respect et à la modernisation potentiellement déstabilisatrice des armes nucléaires ;

c) de réinstaurer la courtoisie et le respect dans les dialogues et de rétablir les pratiques de coopération en matière de maîtrise des armements nucléaires et de réduction des menaces ;

d) de prendre en considération la contribution de la société civile, qui peut favoriser l'entente mutuelle et la coopération entre les parties opposées et faire surgir

des idées novatrices susceptibles d'aider les États à prendre des mesures de désarmement nucléaire.

Le Groupe recommande qu'au cours des travaux de la Conférence d'examen de 2020 :

3. Les États dotés d'armes nucléaires continuent de fournir des explications et d'échanger des informations sur leurs doctrines nucléaires, leurs politiques de dissuasion, leurs mesures de réduction des risques et leurs assurances de sécurité, à la fois entre eux, dans le cadre du processus P-5, et avec les États non dotés d'armes nucléaires.

Le Groupe recommande en outre ce qui suit :

4. Tous les États, y compris les États non-signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, devraient contribuer, suivant les besoins, aux instances et mécanismes de réduction de la menace nucléaire, aux mesures de confiance et de sécurité et aux activités de vérification du désarmement nucléaire.

5. En gage de confiance et d'assurance mutuelle et dans l'optique d'une sécurité mondiale renforcée, tous les États dotés d'armes nucléaires doivent :

a) expliquer leurs préoccupations en matière de sécurité concernant les dispositifs de force des autres États dotés d'armes nucléaires et en délibérer ;

b) expliquer et clarifier plus précisément en quoi, le cas échéant, leurs politiques nucléaires et leurs dispositifs de force sont conformes au droit international applicable, en particulier au droit international humanitaire ;

c) prendre des mesures propres à garantir la sûreté et la sécurité de leurs armes nucléaires, de leurs matières utilisables dans les armes nucléaires et de leurs infrastructures connexes, dans le respect de leurs obligations internationales juridiquement contraignantes en matière de non-prolifération des armes nucléaires ;

d) convenir de mesures visant à accroître la transparence, la prévisibilité et la confiance concernant le non-recours aux armes nucléaires et les mettre en œuvre, et renforcer la maîtrise des armements nucléaires en vue de faire progresser le désarmement nucléaire mondial.

6. Tous les États devraient envisager des dispositifs et mesures garantissant que tout État soit responsable des dommages causés à d'autres États et populations par le transport, le déploiement ou l'utilisation d'armes nucléaires.

7. Tous les États, qu'ils soient dotés d'armes nucléaires ou non, doivent favoriser l'octroi d'assurances de sécurité juridiquement contraignantes aux États non dotés d'armes nucléaires qui sont parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires.

8. Quelle que soit l'ampleur de leurs divergences concernant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, tous les États devraient s'efforcer par le dialogue de faire progresser le désarmement nucléaire.

9. Tous les États devraient prendre des mesures pour montrer que le maintien de la paix et la sécurité n'est pas nécessairement tributaire des armes nucléaires ou pourrait l'être en moindre mesure.

10. Tous les États devraient évaluer à quel point les technologies naissantes pourraient mettre à mal la stabilité stratégique et accroître les dangers liés à l'utilisation des armes nucléaires, et prendre des mesures pour éviter que ce ne soit le cas ; il convient d'associer la société civile à ces efforts.

11. Tous les États doivent continuer d'appuyer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et les huit États visés à l'annexe 2 qui ne l'ont pas encore fait devraient signer et, le cas échéant, ratifier ce traité, en particulier les quatre États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires signataires du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dont la ratification est en cours.

12. Le Groupe se félicite de la tenue, en novembre 2019, de la conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au siège de l'ONU, à New York, et encourage tous les États concernés à y participer.

13. Tous les États devraient appuyer le programme de désarmement du Secrétaire général « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », qui souligne la nécessité de retrouver une vision et une stratégie communes pour parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires.

## Liste des membres du Groupe d'éminentes personnalités pour une progression réelle du désarmement nucléaire

Takashi Shiraishi (Président)	Chancelier de l'Université préfectorale de Kumamoto
Setsuko Aoki	Professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université Keio
Nobumasa Akiyama	Doyen de l'École de politique internationale et publique de l'Université Hitotsubashi
Masahiko Asada	Professeur et Vice-doyen de l'Université de Kyoto
Linton F. Brooks	Ancien Administrateur de la National Nuclear Security Administration
Tim Caughley	Maître de recherche non-résident à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
Trevor Findlay	Maître de recherche principal au Département des sciences politiques et sociales de la Faculté des lettres de l'Université de Melbourne
Angela Kane	Ancienne Haute-Représentante pour les affaires de désarmement de l'ONU
Mahmood Karem	Ancien Ambassadeur d'Égypte au Japon et ancien membre du Conseil consultatif pour les questions de désarmement du Secrétaire général de l'ONU
Anton Khlopkov	Directeur du Centre d'études sur l'énergie et la sécurité
Yasuyoshi Komizo	Président de la Hiroshima Peace Culture Foundation et Secrétaire général des maires pour la paix
George Perkovich	Titulaire de la chaire Ken Olivier and Angela Nomellini et Vice-Président chargé des études de la Dotation Carnegie pour la paix internationale
Tariq Rauf	Ancien Chef du Bureau de la coordination des mesures de vérification et de sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique
Shen Dingli	Professeur de l'Institut d'études internationales de l'Université Fudan
Bruno Tertrais	Directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique
Masao Tomonaga	Directeur honoraire du Japan Red Cross Atomic Bomb Hospital à Nagasaki
Noboru Yamaguchi	Vice-Président de l'Université internationale du Japon et Conseiller à la Sasakawa Peace Foundation